

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

### 1. Intitulé du projet

MODERNISATION D'UN ELEVAGE PORCIN EXISTANT

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

EARL PAULIEN

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

PAULIEN Patrick, gérant de l'EARL PAULIEN

RCS / SIRET

4 9 9 3 5 4 4 0 5 0 0 0 1 5

Forme juridique

EARL

*Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1*

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
2102-2-a = "PORCS"	Augmentation de 401 places d'engraissement supplémentaires, sur un site existant

### 4. Caractéristiques générales du projet

*Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire*

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Modernisation d'un élevage porcin pour anticiper l'arrivée des enfants PAULIEN, avec création de 401 places supplémentaires d'engraissement dans un nouveau bâtiment; désaffectation d'un bâtiment d'engraissement et réaménagement d'un bâtiment de pré-engraissement. Le bâtiment à désaffecter, sera aménagé en SAS pour la préparation de la Biosécurité.

## 4.2 Objectifs du projet

L'élevage est un élevage Naisseur-Engraisseur, le projet concerne la désaffectation d'un bâtiment d'engraissement de 300 places, le réaménagement d'un bâtiment de pré-engraissement de 2x300 places en 300 places d'engraissement (0,80m<sup>2</sup>/porcs), et la création de 401 places d'engraissement supplémentaires, pour engraisser davantage de porcs nés sur l'exploitation et valoriser également, la construction d'un nouveau bâtiment sur le site.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux prévus se dérouleront sur une durée de 8 à 12 mois.

Les déchets du chantier peuvent être issus des phases de dégagement et de terrassement. Il s'agit principalement de :

- déchets inertes : gravats, déblais issus du décapage et des terrassements....
- Déchets industriels banals : cartons, plastiques, papiers, ferrailles....
- Déchets industriels spéciaux : huiles usagées, pots de peinture, bidons souillés par des produits dangereux...,

Ils seront évacués et traités dans des filières adaptées, selon les réglementations en vigueur par les entreprises en charge du chantier.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Aujourd'hui, l'EARL PAULIEN transfère une partie des porcelets nés sur l'exploitation à 8kg, chez deux autres éleveurs, disposant de bâtiment vide avec une autorisation administrative au titre des ICPE, ainsi que d'un plan d'épandage; il s'agit de bâtiments extérieurs loués avec mise en place d'un contrat d'intégration entre les éleveurs et l'EARL PAULIEN. Une autre partie des porcelets est également vendue à la Coopérative FIPSO.

Dans le but, de valoriser les céréales produites et de garder la plus-value en engraisant le maximum de porcs sur place, le projet permettra d'arrêter un élevage en intégration et d'en conserver un seul ; d'arrêter également la vente de porcelet à la Coopérative.

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

L'élevage est aujourd'hui soumis à Autorisation. Suite au projet, une demande de permis de construire va être déposée, pour la construction du nouveau bâtiment.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Construction d'un bâtiment d'engraissement	1503,41m2

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

64160 SEDZERE  
SECTION A  
PARCELLES : 543 et 571

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 00° 11' 02 "O Lat. 43° 20' 51" 89N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

Aucunes

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

La dernière autorisation date de 2014, elle concernait l'extension de l'élevage avec développement de l'effectif truies et la construction d'un bâtiment Post Sevrage / Engraissement / Quai de stockage et quai d'embarquement. Il y a eu également la construction d'un silo tour.

L'autorisation date de 2014.

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	APPROUVE LE 21 DECEMBRE 2018
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ADOUR GARONNE
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les sites NATURA 2000, les plus proches ont été identifiés : - FR720079 : "Les coteaux de Castelpugon, de Cadillon et de Lembeye", situé à 6km au Nord Est des parcelles d'épandages les plus proches. - FR720081 : "Gave de Pau", situé à environ 1,3km des îlots d'épandage les plus proches. (1)
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

(1) :Compte tenu de la distance des sites NATURA 2000 cités ci-dessus, par rapport aux bâtiments d'élevage et aux parcelles dédiées à l'épandage, l'étude a conclu à l'absence d'interférences notables entre le projet d'extension et les habitats et espèces ayant justifié la désignation des sites NATURA 2000.

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'alimentation en eau de l'élevage est réalisée par le réseau d'adduction en eau potable et par un forage à 30m dont le débit moyen est de 3m <sup>3</sup> /heure < à 8m <sup>3</sup> /heure (déclaration du forage qui date de 2006).
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est localisé sur l'emplacement d'un établissement porcin existant, avec une construction de 1503,41m <sup>2</sup> , sur des parcelles agricoles. Ce terrain est actuellement artificialisé (exploitation actuelle et parcelle agricole). Le projet n'interfère pas avec d'autres zones environnementales répertoriés.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Compte tenu de la distance des sites NATURA 2000, cités ci-dessus, par rapport aux bâtiments d'élevage et aux parcelles dédiés à l'épandage, l'étude a conclu à l'absence d'interférences notables entre le projet d'extension et les habitats et espèces ayant justifiés la désignation des sites NATURA 2000.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Modernisation d'un élevage agricole avec la construction d'un bâtiment d'engraissement, d'une superficie de 1503,41m <sup>2</sup> , sur des parcelles agricoles appartenant à l'exploitant.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune est située dans le périmètre d'un PPRE : (Sedzère/Espechède/Gabaston/Ouillon) - Approuvé le 21 décembre 2018. Ces risques technologiques pris en compte dans l'arrêté de prescription sont liés à des effets de suppression, thermiques, toxiques et des effets de projection.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	D'après le Dossier Départemental sur les Risques Majeurs (2018) des Pyrénées-Atlantiques, ont été recensés sur la commune de Sedzère les risques naturels suivants : Inondations (risque de crue lente) Tempêtes Risques sismiques (sévérité 3 - Modérée). La commune n'est pas comprise dans un Territoire à Risque important d'inondation.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Les risques sanitaires correspondent aux contaminations possibles de l'élevage par l'extérieur du type : intervenants extérieurs et visiteurs, oiseaux, insectes, et rongeurs. L'importance de l'effet est faible car des mesures de précautions sont mises en place pour prévenir tout risque sanitaire : protocole d'habillage des intervenants extérieurs, gestion des entrées/sorties des lots d'animaux, nettoyage et désinfection en fin de bande des bâtiments et protocole de dératisation. Un plan de prévention relatif à la biosécurité de l'élevage est en train d'être mis en place.
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Transport d'animaux en entrée et sortie d'élevage, livraison d'aliments, déplacement de l'éleveur, transport de tonnes à lisier pour l'épandage. Le trafic induit par la modification reste faible voire négligeable.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Fonctionnement des ventilateurs, distribution automatique de nourriture, bruit des animaux au moment de l'alimentation et de périodes de chargement/déchargement, circulation de camions pour la livraison des aliments et le transfert des animaux. Ces effets ont peu d'importance et sont compensés par la mise en place d'une gestion diurne des sources de bruits.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Odeurs générées par l'extraction d'air des bâtiments, les fosses à lisier extérieures et les épandages d'effluents. Impact faible du site du fait de l'éloignement des tiers, et de l'installation d'un laveur d'air sur le nouveau bâtiment. Impact moyen lors des chantiers d'épandage, mais ponctuel dans l'année.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Vibrations ponctuelles lors du chantier de création, du nouveau bâtiment. Ces impacts faibles et temporaires auront lieu durant les périodes diurnes.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Rejets dans l'air d'ammoniac et de poussières, limitées pour les poussières par l'utilisation d'une alimentation liquide sous forme de soupe, et limités pour l'ammoniac par la mise en place d'un laveur d'air permettant d'abattre entre 30 et 80% de l'ammoniac émis sur le nouveau bâtiment, ainsi qu'une préfosse à lisier assez importante, pour éviter de stocker le maximum de lisier dans les fosses aériennes.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Production d'effluents d'élevage qui sont traités par épuration naturelle lors de l'épandage sur des terres agricole. Le plan d'épandage justifie d'un bon dimensionnement.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Emballages, papiers, cartons : stockage dans l'atelier puis dépôt en déchetterie. Bidons vides de produits d'hygiène : rinçage et stockage sous abri puis collecte par la coopérative. Déchets de soins : stockage dans boîte dédiée dans l'atelier puis collecte par le praticien. Impact faible.</p>



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

[Empty space for description of measures and characteristics of the project]

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

La modernisation de l'installation d'élevage améliore les conditions des animaux sur les aspects de bien-être et sur les aspects environnementaux de réduction des émissions d'ammoniac et de réduction des consommations énergétiques.

L'ensemble des éléments fertilisants organiques produits sont valorisés par épuration naturelle du sol en remplacement d'engrais chimiques de synthèse et avec une pression inférieure à 60% des recommandations applicables en Zone vulnérable Nitrate et une atteinte de l'équilibre sur les apports de phosphore par rapport à la situation initiale.

De ce fait, l'évaluation environnementale n'apparaît pas nécessaire.

### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à SEDZERE

le, 01/10/2019

Signature

